

## *Loi de finances rectificative* **« Ne pas toucher à l'I.R. »**

SOUS les effets de la crise impitoyable, le déficit public 2009 va atteindre le niveau colossal de 104 milliards d'euros, soit 5,6 points du Produit Intérieur Brut (PIB), avec une dette de 74 points de ce même PIB.

Ces mauvaises nouvelles ne pouvaient donc que déboucher sur une loi des finances rectificative, deux mois seulement après que le Gouvernement nous ait assuré que la France s'en sortait mieux que d'autres pays et que la situation était sous contrôle.

C'est la raison pour laquelle, ce mercredi 4 mars, les deux ministres concernés, Mme Lagarde et M. Woerth, ont été auditionnés par la commission des finances de l'Assemblée Nationale dans laquelle je siége et dont les membres voulaient savoir comment le Président de la République et l'exécutif comptaient agir pour juguler les méfaits de la crise.

La réponse a été surprenante : au-delà des opérations de sauvegarde plus ou moins bien orchestrées, mais ce n'est pas le sujet, les deux ministres nous ont dit que leur choix s'était porté sur le levier de l'impôt sur le revenu.

Aussitôt, notre collègue Didier Migaud, président de la commission a rétorqué : « *Les conséquences de votre décision seront injustes et inefficaces !* ». Je fais mienne cette critique.

En effet, si je considère que l'impôt sur le revenu est normalement le prélèvement fiscal le plus équilibré, j'y mets une condition incontournable : Que les mesures prises par la majorité au pouvoir ne permettent pas aux ménages les plus aisés de s'inscrire dans les tranches de l'imposition les plus basses.

Il faut donc reparler du Bouclier Fiscal de juillet 2007 que Philippe Seguin, Président de la Cour des Comptes, juge lui-même inadapté. Il faut aussi évoquer toutes les niches fiscales et autres arrangements patrimoniaux qui, devant l'impôt, assimilent les Français vivant à l'aise à ceux qui souffrent et qui vont souffrir encore plus.

Le Gouvernement choisit la baisse d'un impôt sur le revenu insincère et de moins en moins progressif ; il use d'artifices pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et se refuse d'actionner le levier de la relance de la consommation, alors que d'autres pays l'ont fait et que nous le réclamons avec insistance.

*Jean Launay, Député du Lot, Membre de la Commission des Finances*